

2 Mars 2021

Objet: Avis de pré information pour une procédure négociée d'appel d'offres:

Services de courtage d'assurance pour l'Autorité bancaire européenne (ABE)

Ref.: EBA/2020/13/CSU/SER/NP

Description du contrat

L'Autorité Bancaire Européenne (ABE) prévoit l'attribution d'un contrat d'une durée maximum de quatre ans (1+1+1+1) pour ses exigences en matière d'assurance. La valeur estimée du contrat sur la période de quatre ans est 30 000 EUR HT. L'ABE souhaite débiter le contrat en Avril 2021, bien que cette date soit à titre purement indicatif.

Prestations et provisions à fournir

1. Conseils indépendants et professionnels sur (a) la couverture d'assurance de l'ABE b) l'état actuel du marché de l'assurance (c) l'adéquation et le statut des fournisseurs d'assurance
2. Commercialisation des besoins d'assurance de l'ABE au besoin, par exemple a) dommages matériels b) ordinateurs (c) responsabilité publique (d) responsabilité de l'employeur
3. Placement de la couverture d'assurance de l'ABE auprès de fournisseurs d'assurance appropriés
4. Gestion continue de la couverture d'assurance de l'ABE
5. Services de traitement et de gestion des sinistres.

Description de la procédure négociée d'appel d'offres

Dans la procédure négociée d'appel d'offres, des opérateurs économiques manifestant leur intérêt peuvent effectuer une demande afin de pouvoir participer. L'ABE envoie les documents relatifs à l'appel d'offres aux candidats sélectionnés et qui seront invités à soumettre une offre. Uniquement ceux des candidats sélectionnés et invités par l'ABE sont invités à soumettre une offre. Il est à la discrétion de l'ABE de sélectionner les candidats de son choix et de les inviter à participer.

Si vous souhaitez témoigner de votre intérêt à participer à cette procédure négociée, **veuillez s’il vous plait vous manifester en écrivant un email à tenders@eba.europa.eu, en mettant en copie viktorija.pukinskaite@eba.europa.eu avant 12h00, le Mercredi 11 Mars 2021.** Veuillez s’il vous plait inclure dans votre email :

- Votre nom ou celui du contact privilégié au sein de votre organisation,
- Le nom de votre organisation
- L’adresse postale de votre organisation
- La description de vos activités
- La référence EBA/2020/13/CSU/SER/NP

Les entreprises intéressées devront avoir la capacité financière suffisante pour exécuter ce contrat, en démontrant un chiffre d’affaires annuel pour les deux dernières années (2019 et 2020) d’au moins 15 000 EUR. Un compte de résultats et un bilan comptable sur les deux dernières années devront être produits afin de permettre à l’ABE de vérifier leurs capacités financières ultérieurement, si l’entreprise intéressée est invitée à participer à la procédure d’appel d’offres.

Les capacités techniques des entreprises intéressées devront se conformer avec les éléments suivants: la réalisation d’au moins deux contrats de dimension similaire des points de vue technique et financier au cours des deux dernières années. Une courte description des deux contrats en question devra être produite ultérieurement, si l’entreprise intéressée est invitée à participer à la procédure d’appel d’offres.

Les entreprises sélectionnées qui soumettront une offre devront être en mesure de prouver qu’ils disposent de toutes les autorisations d’exécuter le contrat selon la loi nationale en vigueur et qu’ils en possèdent toutes les capacités financières adéquates correspondantes. De plus, ils devront confirmer qu’ils se conforment aux réglementations environnementales en vigueur, ainsi qu’au droit du travail.

Des informations complémentaires sur ces critères seront incluses dans les documents de l’appel d’offres qui seront envoyés aux candidats.

Les informations publiées sur cette page sont à titre purement indicatif et ne sauraient constituer une quelconque obligation pour l’ABE d’inviter un quelconque opérateur économique qui aurait témoigné de son intérêt à se porter candidat. Faire valoir votre intérêt pour recevoir les documents de l’appel d’offres dans une procédure d’appel d’offres négociée de ce type ne s’accompagne d’aucun droit ou ne saurait créer aucune attente, fût-elle légitime, de la part d’un opérateur économique.

La date indicative pour l’envoi des documents de l’appel d’offres aux candidats sélectionnés est le **Mercredi 11 Mars 2021.**

Vous pourrez trouver plus d’informations sur <https://eba.europa.eu/about-us>.